



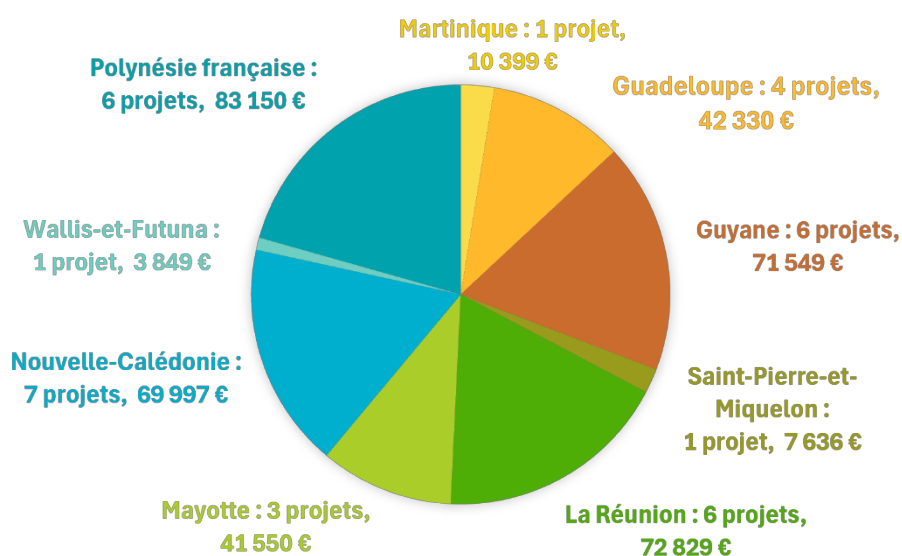
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 8 septembre 2026

Biodiversité des Outre-mer : 35 lauréats pour la campagne de financement TeMeUm 2026

La 16ème campagne de financement annuelle de micro-projets de l'OFB en faveur de la biodiversité des Outre-mer français soutient 35 initiatives réparties dans l'ensemble des territoires ultramarins. Cette année encore, les jurys locaux ont eu la responsabilité d'évaluer et classer les 77 dossiers de candidatures reçus. Les projets lauréats, portés par des associations, des collectivités et des établissements publics d'Outre-mer, seront soutenus à hauteur d'une enveloppe totale de 403 289 €.

La liste complète des lauréats est disponible sur le site Internet de TeMeUm : <https://temeum.ofb.fr/actualites-toutes>



Total des subventions allouées et nombre de projets lauréats dans chaque territoire ultramarin, dans le cadre de la campagne 2026

La campagne 2026 a eu lieu du 24 février au 15 avril 2026. Comme chaque année, son objectif est de soutenir la montée en capacité des acteurs de la protection et de la restauration de la biodiversité des territoires ultramarins au travers de la mise en œuvre d'actions concrètes. Elle a été conçue pour **répondre au mieux aux attentes spécifiques des petits porteurs ultramarins** : procédures simplifiées et dématérialisées, accompagnement, taux de subvention plafonné à 80%, et financement versé en totalité au début du projet. La campagne est organisée en trois dispositifs : le dispositif Tremplin, qui appuie les petites initiatives localisées et opérationnelles en visant un effet levier ; le dispositif Coopération, qui soutient les actions partenariales et collaboratives ; enfin, le compagnonnage, qui facilite les échanges entre structures. Ces financements ciblent les associations, les petites collectivités, et les gestionnaires d'espaces naturels (sauf structures privées à but lucratif) ultramarins.

25 lauréats pour le dispositif Tremplin

Le dispositif Tremplin vise un effet levier. Il donne donc la **priorité aux premières expériences de gestion** de projets en faveur de la biodiversité, **ainsi qu'aux projets pilotes**, qui visent à tester sur le terrain des approches ou méthodes innovantes pour la conservation de la biodiversité. Ces micro-projets durent un an au plus et sont financés jusqu'à 15 000 €.

Le nombre de projets lauréats pour la campagne 2026 est de 25, pour un montant total de 286 810 €.



Le chiroptère Taphien de Maurice (Taphozous mauritanus) © Gildas Monnier-Groupe Chiroptère Océan Indien

Le panel des projets lauréats est comme toujours très varié. Par exemple, le projet Bâti-Bat du **Groupe Chiroptères océan Indien** vise à explorer et expérimenter les modes de partenariats possibles entre les spécialistes de la conservation des chauves-souris et les spécialistes du bâtiment, afin de mieux répondre aux enjeux de cohabitation à La Réunion. Le **Service Territorial de l'Environnement de Wallis-et-Futuna** est lui lauréat pour une étude visant à identifier s'il existe plusieurs sous-espèces de roussettes sur le Territoire et à évaluer le degré d'isolation des populations pour renforcer leur gestion. Dans un autre registre, le projet lauréat de **l'association Tahitian**

Historical Society de Polynésie a pour objectif de restaurer les habitats naturels favorables et d'accompagner la réintroduction durable d'escargots arboricoles endémiques du genre *Partula* sur deux sites pilotes de Moorea, en combinant restauration de la végétation indigène, gestion des pressions et suivi scientifique.

Six micro-projets de coopération retenus

Le dispositif Coopération donne la priorité au **développement d'outils communs** à plusieurs acteurs ou territoires, à **l'adaptation** d'outils existants à de nouveaux territoires, mais aussi à **l'organisation d'ateliers d'échanges** entre acteurs visant le renforcement des compétences ou la standardisation des protocoles. Ces micro-projets durent un an au plus et sont financés jusqu'à 20 000 €.



Formation au suivi des pontes de tortues marines © TOTM

Parmi les candidatures retenues cette année, on trouve l'association **BADULA** pour son projet *Liste Shivundze Mayotte*, qui vise à proposer aux professionnels une nomenclature et une base de données communes, en ligne, des principaux végétaux indigènes ou exotiques non envahissants utilisés pour les aménagements paysagers. Ce travail contribuera à renforcer l'utilisation d'espèces natives dans les projets, afin de favoriser la biodiversité locale. **Dans les Antilles**, l'association **TOTM** propose de renforcer les compétences sur les protocoles standardisés de suivi des traces de pontes de tortues marines du réseau guadeloupéen, dans le cadre d'une coopération interterritoriale avec la Martinique.

Quatre compagnonnages sélectionnés cette année

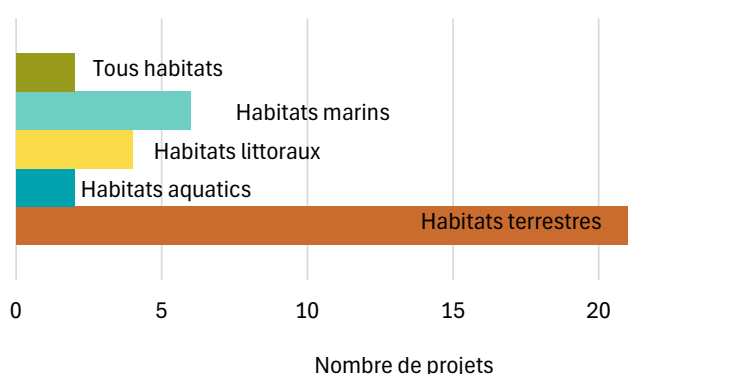
L'appel à compagnonnages offre aux acteurs de la biodiversité ultramarine une alternative pour se former sur un domaine spécifique. Le concept : organiser un séjour professionnel sur une période d'une ou deux semaines aux côtés d'une autre structure experte dans le domaine visé. L'OFB prend en charge les frais de déplacement, l'hébergement et la restauration sur place à hauteur de 5 000 € au plus.



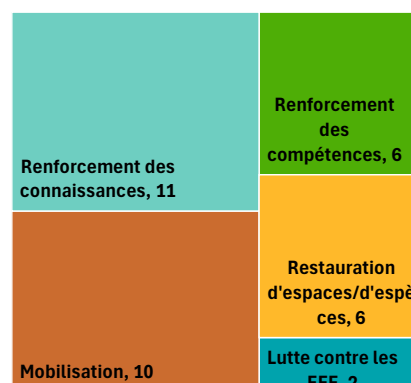
Soins sur un papangue – Compagnonnage de la SEOR © C Gruwier

Cette année, la **Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion** a par exemple été sélectionnée pour accueillir le responsable de la Clinique Faune Sauvage de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse afin de renforcer les compétences vétérinaires locales pour la prise en charge du Papangue, autrement appelé Busard de Maillard, qui est le dernier rapace endémique de La Réunion. L'association **Tamouchi Pata de Guyane**, elle aussi lauréate, va pouvoir renforcer ses compétences dans le domaine de la capture

et de la prise en charge des chiens errants, auprès des fourrières et refuges créés à l'Est du territoire, afin de réduire l'impact de ces animaux sur les plages de ponte des tortues marines de l'Ouest guyanais.

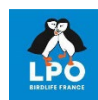


Milieux concernés par les projets lauréats 2026



Leviers d'actions mobilisés par les projets lauréats 2026

TeMeUm est un programme financé et porté par l'OFB, qui fonctionne grâce à l'appui concerté de son Comité des partenaires (CoPa), constitué d'organisations têtes de réseaux ultramarins. Le CoPa discute de la conduite générale du programme et participe aux jurys locaux pour la sélection des projets soumis lors des campagne de financement.



Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contact presse
presse@ofb.gouv.fr